

CENTRE

Axe 7 : Amélioration des savoirs de base et développement des compétences orthographiques

Module n°1 : Dispositif 4C : Module de positionnement

Contexte

pas de contexte

Objectifs

Le bilan de positionnement a pour but de prescrire à chaque agent un parcours de formation personnalisé, en fonction de son niveau de maîtrise des compétences clés, du poste occupé et de son projet. Il permet d'identifier, pour chaque agent :

- Le profil d'apprentissage: en fonction du parcours scolaire et du rapport aux apprentissages
- Le niveau de maîtrise du socle de Compétences, au regard des deux outils de référence suivants le cadre national de référence de l'ANLCI (Agence nationale de lutte contre l'illettrisme) et le Socle de Connaissances et de Compétences Professionnelles (Décret n° 2015-172 du 13 février 2015) incluant le numérique

A l'issue du positionnement, l'agent est orienté vers le module correspondant à ses besoins.

Programme

Positionnement de 2h à 4h

Phase positionnement initial :

- Accueil, informations nécessaires à la compréhension du dispositif et à son organisation, à la connaissance de l'ANFH et de l'organisme de formation, présentation des objectifs et de l'organisation du positionnement. Analyse du parcours personnel et professionnel, clarification de la pertinence et la cohérence du projet, validation des motivations de formation
- Tests de connaissances et mises en situation pour vérification des connaissances et des compétences
- Entretien de restitution et de contractualisation pour percevoir le ressenti de l'agent, sa motivation et le rassurer, si besoin

Phase positionnement final :

- Accueil, échange sur les objectifs de formation, les perceptions, le ressenti
- Tests de connaissances et mises en situation pour vérification des connaissances et des compétences à valider
- Entretien de restitution pour mesurer les écarts entre les phases initiale et finale, faire des préconisations tenant compte des enjeux de formation préalablement définis et des nouveaux besoins de l'agent

Public

Agents de la FPH souhaitant acquérir ou renforcer leurs savoirs et compétences de base

Exercice

2024

Code de formation

H500

Nature

AFR

Organisé par

AF2E / AMBOISE-FORMATIONS et ASSOFAAC

Durée

4 heures

Typologie

Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences